

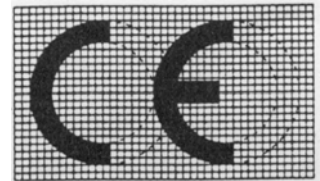
Apave évalue la conformité des jouets aux normes CE

A l'approche des fêtes de Noël, l'attention doit être redoublée face à la multitude des jouets dans les rayons. Petites pièces faciles à ingurgiter, peintures nocives, matières chimiques, résistance aux chocs, le jouet doit répondre à des normes très strictes, mais nécessaires pour assurer aux plus jeunes usagers la meilleure sécurité. La division jouets Apave (Apave Italia CPM), spécialisée dans le marquage CE, participe à la sécurisation des jouets en les contrôlant. En quoi cela consiste-t-il et quels sont les critères retenus ?

Qu'est-ce que le marquage CE ? Des jouets - a priori - moins risqués !

Destinés à des jeunes consommateurs qui n'ont pas conscience du danger, les jouets font l'objet d'une attention très particulière des pouvoirs publics. Les obligations spécifiques sont définies dans la Directive Européenne n° 88/378/CEE du 3 mai 1988, réglementation qui a été actualisée en 1996 et en 2000. La nouvelle Directive jouets (2009/48/CE) a été publiée le 30 juin 2009. Elle garantit aux consommateurs que les jouets vendus au sein de l'UE sont conformes aux normes de sécurité les plus strictes au monde, notamment celles sur l'utilisation des substances chimiques.

Le niveau de sécurité des jouets commercialisés en Europe s'est réellement amélioré, et c'est le marquage CE qui en témoigne. En effet, tous les jouets sur le marché européen doivent être accompagnés du marquage CE, c'est-à-dire la déclaration du fabricant selon laquelle le jouet est conforme aux exigences essentielles de sécurité. En cas de non-respect des normes de sécurité, la responsabilité du producteur importateur du jouet est engagée. Les pays producteurs ne se sont pas tous adaptés au respect de ces normes, il reste donc essentiel de maintenir une forte activité de contrôle sur les produits importés.



Apave certifie le marquage CE des jouets : en quoi cela consiste-t-il ?



Apave vérifie notamment les propriétés mécaniques et physiques, contrôle l'inflammabilité, réalise des analyses chimiques pour vérifier par exemple la migration ou pas de certains métaux lourds (plomb, mercure, arsenic...) sur les parties accessibles du jouet. Apave teste également la présence de composé organique volatil dangereux (substances aromatiques, solvants migrateurs, colorants, etc...)

Apave examine aussi la documentation qui accompagne le jouet (marquage CE, étiquette et mode d'emploi).

« Les risques concernent essentiellement les petites parties détachables pouvant être ingérées par les enfants, l'inflammabilité, les substances dangereuses, les bords tranchants et les pointes ainsi que la résistance, si le jouet est destiné à soutenir le poids d'un enfant. Nous examinons tous types de jouets : jeux électriques, électroniques, en bois, peluches, gadgets, jeux de société, éducatifs, de radioguidage, poupées, etc. Nous sommes particulièrement appréciés pour la rapidité et le caractère exhaustif de nos essais. Tous les ans, nous émettons 4 800 certificats CE environ sur les jouets. », dit **Urbano Strada, directeur de Apave Italia CPM.**

A propos d'Apave :

Apave est leader en France dans la maîtrise des risques, avec 9 600 ingénieurs, techniciens et collaborateurs, 130 agences, 143 sites de formation et 31 laboratoires et centres d'essai.

Organisme indépendant avec un CA de 669 M € en 2008, Apave accompagne les entreprises et les collectivités dans leur volonté de maîtriser leurs risques techniques, humains et environnementaux, à travers une offre complète de prestations (inspection, bâtiment, formation, essais-mesures, conseil)

Apave est présent à l'international à travers 40 implantations. 200 000 entreprises et collectivités lui font déjà confiance dans la maîtrise de leurs risques en France et dans le monde.

A propos d'Apave Italia-CPM (CPM pour Contrôle essais matériels)

Apave Italia-CPM est une société pluridisciplinaire : laboratoire essais et mesures, inspection et assistance technique, contrôle produits et constructions de bâtiment, contrôles périodiques réglementaires, audit et formation... Filiale du Groupe Apave, elle est devenue, en quinze ans, organisme notifié de la Commission de l'Union Européenne pour le marquage CE des jouets.

Relations presse :

Apave : Antonia Perfumo

Tél : 01.45.66.17.83 / mail : antonia.perfumo@apave.com

Agence Wellcom – Aelya Noiret / Aude Violot

Tel : 01 46 34 60 60 / mail : an@wellcom.fr / av@wellcom.fr